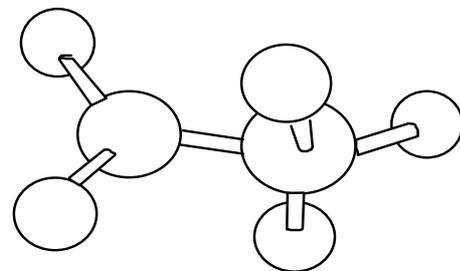
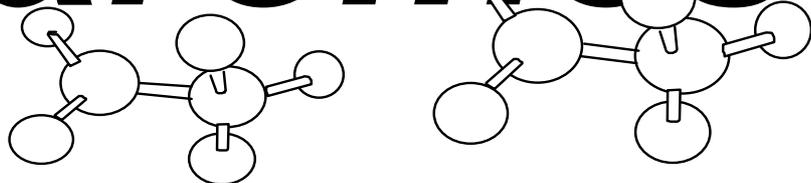


arômes



n°92 - Juillet 2008

Journal des Anciens Elèves de l'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale

EDITORIAL

Chers amis,

La très grande majorité des anciens nous ont maintenant communiqué leurs adresses e-mail, ce qui nous permet déjà de vous tenir informés régulièrement des événements liés à la vie de notre Association et des organisations d'ingénieurs auxquelles nous participons (CNISF, UNAFIC).

Aujourd'hui nous complétons cette utilisation du courrier électronique en vous faisant parvenir ce numéro d'Arômes.

Bien entendu, nous conserverons l'envoi par courrier pour plusieurs numéros au cours de l'année, mais par le biais de l'électronique nous pouvons multiplier les parutions et les agrémenter de documents en couleur tout en limitant le nombre d'impressions papier et d'acheminements par voie postale.

Nous vous rappelons aussi que de nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de l'Association, celui-ci constituant un outil pratique de communication entre tous les ingénieurs ESCOM.

Vous souhaitant une excellente lecture de notre journal,

Cordialement.

Alain Thuillier (1975)

Sommaire

Éditorial.....	p.1
(R)appel à cotisation.....	p.1
Rappel Centenaire P.Mastagli.....	p.1
Enquête CNISF 2008.....	p.2
Carnet.....	p.2
La micro-finance : une autre forme de développement..	p.3

Rappel

La journée de célébration
du centenaire de la naissance de
Pierre Mastagli est prévue le
dimanche 12 octobre
à l'ICP (Paris 6°).

Rendez vous disponibles...

(R)APPEL A COTISATION

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont déjà envoyé leur cotisation. Le Conseil d'Administration est très sensible à vos témoignages de confiance et vos encouragements pour les différentes actions accomplies et engagées, la cotisation étant une autre forme de participation active dans l'association.

A bientôt,

Bien amicalement,

JF Decarreau, Trésorier (1971)

Barème 2008

Actif : 55 €
Couple Actif : 80 €
Promo 2005, 06, 07 et thésards : 29 €
Couple Promo 2005, 06, 07 : 44 €
Retraité : 29 €
Couple Retraité : 44 €
Recherche d'emploi, au foyer : 10 €
Cotisation de Soutien : 110 €

Chèque à l'ordre de AAE-ESCOM

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ESCOM

AAE-ESCOM, 13, boulevard de l'Hautil - 95092 - Cergy-Pontoise cedex

☎ 01.30.75.60.23 - Fax 01.30.75.60.21 - e-mail: aaeescom@escom.fr

Abonnement annuel : 4 € - Dépôt légal 3^e trimestre 2008 - Responsable de la Publication : Alain THUILLIER

ENQUETE CNISF 2008

La 19^{ème} enquête du CNISF (Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France), ayant pour thème « Les ingénieurs dans la Société et leur rémunération » a été complétée par les ingénieurs de 137 Associations, totalisant 48000 réponses complètes (+20% par rapport à 2007) mais aussi 10000 questionnaires non terminés, souvent en raison de la longueur de ce questionnaire.

En moyenne, 54% des répondants sont adhérents à leur association.

DISTRIBUTION DES SALAIRES BRUTS ANNUELS EN 2007

Quantile	Définition	Salaire 2004	Salaire 2005	Salaire 2006	Salaire 2007
1 ^{er} décile	10 % des ingénieurs ont gagné moins de	31 400 €	31 500 €	31 645 €	32 768 €
1 ^{er} quartile	25 % des ingénieurs ont gagné moins de	38 713 €	38 775 €	38 500 €	39 507 €
Mediane	50 % des ingénieurs ont gagné moins de 50 % des ingénieurs ont gagné plus de	52 000 €	52 191 €	51 875 €	52 500 €
3 ^e quartile	75 % des ingénieurs ont gagné plus de	72 000 €	72 786 €	73 000 €	73 000 €
9 ^e décile	90 % des ingénieurs ont gagné plus de	98 000 €	100 000 €	104 000 €	101 061 €

LES SALAIRES BRUTS ANNUELS MEDIANS 2007 EN FONCTION DE L'AGE ET DE L'ACTIVITE DOMINANTE

Activité	< 30 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	Ensemble
Production et fonction connexes	36 300 €	54 850 €	79 844 €	52 598 €
Etudes, recherche et conception	34 590 €	50 000 €	75 000 €	45 522 €
Systèmes d'information	36 240 €	52 500 €	73 633 €	49 670 €
Commercial, marketing	38 000 €	64 000 €	85 460 €	66 000 €
Administration, gestion	45 000 €	60 000 €	90 361 €	65 000 €
Direction générale	40 882 €	85 000 €	123 000 €	103 731 €
Enseignement	32 308 €	41 874 €	59 538 €	48 383 €
Divers autres	37 805 €	56 660 €	82 311 €	58 000 €

LE PREMIER EMPLOI DES INGENIEURS DIPLOMES

Année	Premier emploi trouvé en moins de 2 mois	Premier emploi trouvé en moins de 6 mois	Durée moyenne de la recherche du premier emploi
2003	50 %	84 %	5,4 mois
2004	52 %	89 %	4,6 mois
2005	61 %	92 %	4,1 mois
2006	68 %	94 %	3,5 mois
2007	72 %	96 %	2,4 mois

Sur les questions liées à la vie des Associations, adhérents et non adhérents s'accordent sur le fait que les AAE permettent l'animation du réseau professionnel, l'information sur l'évolution des métiers et l'aide à la recherche d'emploi... mais les adhérents sont aussi nombreux à voir dans leur association une possibilité d'animation d'un réseau amical, sans lien avec la vie professionnelle.

Les extraits de cette enquête par secteurs d'activité ne seront disponibles qu'à l'automne mais nous vous communiquons quelques tableaux extraits de la synthèse générale, présentant la situation moyenne des ingénieurs français.

CARNET

Naissances

Emilie, le 21 avril 2007, sœur de Louis, Justine et Quentin, fille de Claire et Bertrand Bolzinger (1997),

Paul, le 22 septembre 2007, fils de Pascale Filipiak et Thierry Voland (1995),

Vincent, le 28 mai 2008, frère de Louis, fils de Anne-Claire (née Bled, 2003) et Jacques Lecomte,

Florentin, le 29 mai 2008, fils de Sandra Bodar (1998) et Jean-Pierre Evrard,

Albane, le 25 juin 2008, fille de Marjorie Martel (2004) et David Lanoë,

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages

Marjorie Le Berre (2001) et **Stéphane Detoc**,
le 28 juillet 2007,

Céline Duvoux (2005) et **Arnaud Dubois**,
le 11 août 2007,

Caroline Latté (2004) et **Christophe Nico**,
le 3 mai 2008,

Solenne Le Goff et **Emmanuel Desavis** (2002),
le 3 mai 2008,

Nathalie Cassaro et **François Biou** (1994),
le 17 mai 2008,

Delphine Hubert (2000) et **Luis Azevedo**,
le 7 juin 2008,

Sincères félicitations aux jeunes époux !

Décès

Michel BROCHIER (1981), le 10 juin 2008.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

LA MICRO-FINANCE : une autre forme de développement

On pourrait se demander ce qu'un article sur la micro-finance vient faire dans Arômes... En effet, on pourra potasser son Vollhardt, relire son Arnaud, compulsier ses vieux photocopiés, bien malin qui établira l'improbable lien entre taux d'intérêt et électronégativité, entre Novack et van der Walls, etc. et pour cause : de lien, il n'y en a pas, ou si peu... Rares sont les endroits où chimistes et « micro-financiers » se côtoient... A dire vrai, un seul exemple me vient à l'esprit. Et l'unicité de l'occurrence n'a d'égal que son importance : à près de 50 ans d'écart, l'Académie Nobel d'Oslo – qui décerne le prix Nobel de la Paix – a réuni sur la même liste de ses lauréats les noms d'un autre prix Nobel (de chimie), le Pr Linus Pauling, en 1962 et celui non moins fameux d'un professeur d'économie bangladais, le Pr Mohamed Yunus, en 2006.

Qu'est-ce que la micro-finance ?

La micro-finance est apparue telle que nous la connaissons actuellement relativement récemment, vers le milieu des années 70. La Grameen Bank, l'Institution de Micro-Finance (IMF) créée par le Pr Yunus, fait à cet égard figure de pionnière, puisqu'elle a vu le jour en 1976 au Bangladesh. Elle compte aujourd'hui pas moins de 7 millions de clients au Bangladesh et connaît actuellement un essor international : Grameen Trust est aujourd'hui présent dans 38 pays !

Comme son nom le suggère, le terme micro-finance renvoie à une forme de système financier qui fonctionne à une très petite échelle. C'est en réalité un type d'activité financière qui existe depuis de nombreuses années sous d'autres noms. Le maraîcher vendéen qui au XIX^{ème} siècle recevait un prêt de la caisse du Crédit Mutuel de la Roche-sur-Yon bénéficiait en réalité déjà de services de micro-finance. Parallèlement au système mutualiste, le système coopératif a lui aussi préfiguré la micro-finance moderne dans les pays développés, et a même souvent été laissé en héritage par les ex pays colonisateurs dans leurs anciens pays colonisés, à l'instar de la loi ghanéenne de 1944, promulguée par les Britanniques, qui réglemente encore aujourd'hui les structures coopératives au Ghana.

La micro-finance aujourd'hui se veut un outil privilégié pour combattre la pauvreté partout où elle se trouve : en milieu rural, urbain, développé, en développement ou encore sous-développé. Outil d'émancipation pour les uns, entreprise à caractère lucratif pour les autres, elle tend à former un secteur de plus en plus structuré et diversifié au fil des ans, au point qu'elle est partie intégrante des pôles d'importance des grandes institutions lorsqu'il s'agit de développement, au même titre que l'éducation, la santé, les droits de la femme, etc. Ainsi, dans les objectifs du millénaire fixés en septembre 2000 par les 198 états membres des Nations Unies, un objectif spécifique concernant la micro-finance fixait le cap des



175 millions de personnes ayant accès à une forme de service micro-financier d'ici 2015, dont 100 millions de « pauvres » vivant avec moins de 1 US\$ par jour.

A une époque où le principe de l'économie de marché a été largement adopté par une vaste majorité des près de 200 nations que compte la planète, la micro-finance est donc un outil très actuel, convaincant et résolument sous les feux de la rampe. Pour autant, nul ne doit oublier qu'un micro-crédit ne peut résoudre directement qu'un seul problème : financer une activité productive qui



permette à une famille défavorisée d'auto-crée de l'emploi et partant, de s'émanciper économiquement. Le fait que de possibles effets corollaires positifs découlent de ce mécanisme ne doit en rien remettre en cause la pertinence de programmes de développement centrés sur l'éducation, la santé, les droits de l'homme, etc. On a trop longtemps présenté la micro-finance comme un mode de développement global et autofinancé, il n'en est rien. La micro-finance est un outil de développement et de dé-marginalisation qui répond à des besoins précis connexes à la sphère économique et qui n'a pas vocation à répondre aux besoins d'un individu, d'une famille ou d'une communauté de manière absolue.

Les acteurs de la micro-finance

Les acteurs de la micro-finance sont nombreux et diversifiés. Ils peuvent être une organisation privée internationale, une institution publique, une organisation locale à but social, un particulier, ou encore un groupe d'individus, etc. Ces acteurs se divisent *grosso modo* en trois catégories :

- les **IMFs formelles** dûment enregistrées auprès des autorités du pays où elles opèrent et régulées par une autorité compétente, le plus souvent la banque centrale (il peut alors s'agir de banques, de sociétés financières non bancaires, d'organisation de type mutualiste ou coopératif, etc.).

- les **IMFs semi-formelles**, qui se caractérisent par une structure légale déclarée auprès des autorités locales mais qui n'est pas spécifiquement adaptée à la conduite d'activités financières. Leur existence est donc souvent rendue possible par le vide juridique qui ne permet pas réellement de statuer sur le caractère (il)légal de leur activité. C'est le cas d'une grande partie des ONGs qui peu à peu tendent à former ce qu'on appelle en anglais les F-NGOs (pour *Financial NGOs*).

- Enfin, la dernière catégorie regroupe tous les autres acteurs, dits **acteurs informels**, qui échappent la plupart du temps à tout contrôle. Il peut s'agir d'usuriers qui, dans les villages ou les bidonvilles d'Inde ou des Philippines, prêtent contre garantie-or des sommes dérisoires à des coûts prohibitifs ; d'organisations communautaires d'origine religieuse, corporatiste ou autre, qui proposent un panel de services financiers à ses membres ; d'individus qui s'organisent sur la base de principes culturels pour s'entraider comme les groupes de tontines en Afrique de l'Ouest ou les groupes de bisis en Inde, ou tout simplement des membres d'une même famille qui s'entraident financièrement, etc.

On estime qu'il y a aujourd'hui dans le monde entre 10 et 15.000 IMFs.

Les enjeux de la micro-finance

L'adaptation des services

Quasiment toute la problématique de la micro-finance tient dans cette interrogation, qu'on parle de micro-crédit ou de micro-épargne : il s'agit d'offrir à une population-cible un service adapté à chacun et accessible à tous.

En matière de crédit, cela se traduit principalement par la problématique d'évaluation de la capacité d'absorption de crédit d'un individu. En d'autres termes, comment s'assurer que chaque euro prêté va avoir un effet maximum dans l'amélioration des conditions de vie d'une famille tout en s'exposant à un minimum de risques du point de vue de l'IMF ?

En matière d'épargne, autre grand produit financier catalyseur d'émancipation économique, cela se traduit par la difficulté à concevoir un produit qui va satisfaire aux besoins des populations-cible, notamment en termes de collecte, de rémunération et de liquidité (i.e. facilité à pouvoir retirer son épargne auprès de l'institution).

L'indépendance financière des IMFs

On tend à assister ces dernières années à un afflux de financements vers le secteur de la micro-finance. Si on peut se féliciter d'un tel engouement pour ce genre d'activité, on peut également craindre un certain risque de dérive associé à la tendance, proportionnel aux montants des sommes mises en jeu. C'est ainsi qu'on se rend compte que certaines IMFs, au départ très tournées vers l'émancipation de ses bénéficiaires, ont de plus en plus tendance à jauger la qualité de leur travail à l'aune d'indicateurs purement financiers, laissant de côté par là même nombre d'activités censée servir leur mission sociale. Au final, la perception des populations défavorisées comme un marché, au sens le plus simpliste du terme, et l'implication d'investisseurs privés dans ce secteur présente un réel risque pour les IMFs de reporter la pression de rentabilité que leur mettent les investisseurs privés vers les clients de ladite IMF, sacrifiant le travail d'éducation financière du bénéficiaire, pourtant primordial pour la réussite de l'entreprise, sur l'autel du retour sur investissement.

Les risques liés au surendettement

Conséquence directe du point précédent, qui dit disponibilité de capitaux dit multiplication des acteurs. Or, c'est bien connu, lorsqu'on s'adresse à des régions où règne la sous-offre et que soudainement l'offre explose, la tendance est à la surconsommation. Sans régulation, sujet soudain d'une excessive attention de la part d'IMFs désireuses de se développer vite, il ne faut pas longtemps à un micro-entrepreneur pour se retrouver à la tête de deux, trois ou davantage de prêts que, bien vite, il se trouvera dans l'incapacité de rembourser.

Par ailleurs, le même risque découle directement de la première partie de ce paragraphe (l'adaptation des services) et a commencé à faire son apparition de manière alarmante ces dernières années notamment dans le Sud

de l'Inde où de nombreux cas de suicide de paysans surendettés ont fait la une des journaux et amené les gouvernements locaux et fédéral à réagir. Car si le risque de sous-financer une activité est réel, il n'a certes pas les mêmes conséquences que le sur-financement qui consiste à prêter à un micro-entrepreneur plus qu'il n'a besoin et donc plus qu'il ne peut repayer. De levier social, le micro-crédit devient un implacable moyen de descente aux enfers.

Pour en savoir plus

Contact direct :

Vous pouvez tout naturellement m'écrire à romain.tevels@entrepreneursdumonde.org.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Sachez également que je mets en ligne régulièrement des informations sur le déroulement des activités de mon programme d'Accra au Ghana sur

www.entrepreneursdumonde.org/blog/afriquedelouest

également accessible à partir du site d'Entrepreneurs du Monde.

Entrepreneurs du Monde (EdM) est une ONG française basée à Poitiers qui milite pour une microfinance ciblée (les populations-cible appartiennent toujours aux couches les plus pauvres localement), responsable (mise en place dans tous ses programmes d'un certain niveau de viabilité à moyen terme) et équilibrée (bonne gouvernance économique ET mise en place d'une vraie mission sociale : formations commerciales gratuites, permanences sociales, etc.). C'est à l'aune d'indicateurs rendant compte de ces trois volets que l'organisation apprécie la pertinence de ses actions, qui ont en 2007 permis à quelque 33.000 familles dans 8 pays des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie d'être accompagnées dans le développement de leur activité professionnelle.



Livres :

- **Guide de la micro-finance**, Sébastien Boyé, Jérémy Hajdenberg, Christine Poursat, Edition d'Organisation, 2006
- **Banquiers aux pieds nus**, Jean-Michel Servet, Editions Odile Jacob, 2006

Sites Internet :

- www.grad-france.org : site du GRAD, une ONG de sensibilisation qui a récemment réalisé une série de 4 fiches pédagogiques sur le thème de la micro-finance.
- www.cgap.org : site du *Consultative Group for the Assistance of the Poor*, une organisation basée à Washington et qui au fil des ans s'est imposée comme l'une des sources les plus reconnues pour la régulation du secteur.
- www.lamicrofinance.org : ce site est un avatar francophone de celui du CGAP à l'usage des professionnels du secteur.
- www.adie.org : site d'une des plus grosses et plus anciennes IMF française opérant en France, dirigée par la charismatique Maria Novak.

Romain Tevels (2002)